



République Française
Commune de la Cadière d'Azur
AVIS DU MAIRE

LE MAIRE DE LA CADIÈRE D'AZUR
A L'HONNEUR DE VOUS INFORMER QUE
LE CONSEIL MUNICIPAL
SE RÉUNIRA LE :

16 octobre 2025

À l'Espace Culturel

Les débats seront aussi accessibles au public de manière électronique.

ORDRE DU JOUR :

0. Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
1. Convention avec le centre de gestion (CDG) pour la mise à disposition d'un ACFI (agent chargé de la fonction d'inspection) ;
2. Conditions d'absence des pompiers volontaires ;
3. Régime dérogatoire des fonctionnaires titulaires en situation de handicap ;
4. Création de postes 2025 ;
5. Convention de cession des caméras de vidéo-projection de la CASSB à ses communes membres ;
6. Convention pour la coopération les RCSC et CCFF entre les communes de Signes – le Beausset-le Castellet – la Cadière d'azur ;
7. Mission d'assistance confiée à l'ONF ;
8. Convention de servitude avec ENEDIS ;
9. Autorisation donnée à monsieur le maire de signer le marché de « ALSH » « organisation animation et gestion de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), de la pause méridienne et la garderie du soir » ;
10. Adoption Fonds de Concours avec Territoire d'énergie 83 - barre rocheuse ;
11. Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec Territoire d'énergie 83 pour la rénovation énergétique du CTM ;
12. Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec Territoire d'énergie 83 pour la rénovation énergétique de la mairie annexe ;
13. Vote des subventions aux associations locales et extérieures pour l'année 2025 ;
14. Demande de subvention exceptionnelle auprès du Conseil Départemental, opérations 2025-Bonus ;
15. Ecritures comptables ;
16. Décision modificative n°1 ;

Le mardi 7 octobre 2025



Le Maire,
René JOURDAN.